



RETRAITÉS

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Rapport Général assemblée générale 8 juin 2017 Le HAILLAN

Union Territoriale des Retraités de la Gironde
8, rue Théodore Gardère, CS 91372 33080 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05 57 81 11 34 – Int : gironde@retraites.cfdt.fr

SOMMAIRE

Convocation et ordre du jour

Règlement intérieur

Rapport d'activité

Projet de motion d'orientation

Modalités pratiques et fiche d'inscription

Candidature au conseil

Candidature à la commission de contrôle.

Pouvoir.

Le Ré-Actif, bulletin trimestriel de 'UTR Gironde, de mars 2017 vous a transmis la convocation pour notre assemblée Générale du 8 juin 2017 au Haillan.

Cette assemblée générale statutaire a pour objet de se prononcer sur l'activité menée par l'UTR entre juin 2014 et juin 2017, à fixer nos priorités revendicatives et organisationnelles pour les 3 ans à venir , à élire l'équipe qui aura pour mission de piloter l'UTR.

C'est un moment essentiel de la vie de notre organisation.

Aussi nous vous invitons à participer très nombreux à cette Assemblée générale.

ORDRE DU JOUR

9h30 accueil, émargement, diffusion des derniers documents,

10h ouverture de l'assemblée générale, présentation, débat et vote du rapport d'activité,

11h30 élection du conseil départemental de l'UTR et de la commission de contrôle,

12h pause déjeuner,

14h présentation, débat et vote de la résolution d'orientation,

16h proclamation des résultats de l'élection au Conseil et à la commission de contrôle,

16h00 clôture de l'assemblée par le président de séance.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Le Bureau de séance est composé :

matin, président : Jean Louis Ledoux,
Michel Lefèvre, Marie Christine Foin,

après-midi : président : Martine
Blondeau, Nicole Ducos, Michel Tricon

Le rôle du bureau est de permettre le bon déroulement de l'Assemblée Générale dans le respect de l'ordre du jour, d'ordonner les débats en veillant à ce que chacun puisse s'exprimer donc le cas échéant de déterminer un temps de parole pour chacun des intervenants dans le but d'une expression du plus grand nombre.

Le Bureau de vote est composé de :

Marie Claire Bourdonneau, Alain Blanchard, Christiane Schadeck, Gilberte Touzeau.

Son rôle est de comptabiliser les votes pour, contre ou abstention lors des votes à mains levées, de tenir l'urne et procéder au dépouillement lors des votes à bulletin secret,

La présidence du bureau de vote proclame les résultats après chaque vote.

Les votes des textes se déroulent à mains levées, les porteurs de pouvoir disposent d'autant de voix que de pouvoir dont ils disposent dans la limite de 3 voix dont la sienne.

Pour les élections du Conseil et de la Commission de Contrôle, les votes ont lieu à Bulletin secret. Les porteurs de pouvoir disposent des mêmes modalités que pour les votes à mains levées.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats au Conseil et la liste des candidats à la commission de contrôle, il mentionnera le nom et le prénom du candidat ou de la candidate.

Il n'est pas possible d'ajouter des candidats à la liste présentée. Chaque participant peut rayer un ou plusieurs candidats.

Toutefois, un bulletin comportant moins de 12 noms ou plus de 26 sera considéré comme nul.

Tous les textes soumis au vote de l'AG sont présentés au nom du conseil en exercice.

Le rapport d'activité, le projet de résolution d'orientation, l'appel à candidatures pour le conseil et pour la commission de contrôle et le règlement intérieur sont diffusés à chaque adhérent par voie postale.

Le rapport d'activité chronologique, les rapports d'activité des commissions, des SSR sont disponibles sur le site CFDT Retraités Gironde. Ils sont communiqués aux adhérents ne disposant pas de connexion internet et qui en feront la demande.

Rapport d'Activité 2014/2017

Le rapport d'activité se compose de deux documents.

1 Un document synthétique ci-dessous reprend notre texte d'orientation de 2014 et fourni des éléments sur le travail effectué.

2 Un rapport d'activité plus complet et chronologique accompagné des annexes est accessible sur le site de l'UTR [cfdt-retraites.gironde](http://cfdt-retraites.gironde.fr). Il sera envoyé par courrier aux participants, ne disposant pas d'outil informatique et qui le demanderont.

Les annexes traitent de l'activité des commissions et des sections syndicales de retraités(SSR)elles sont également disponibles sur notre site.

NOTRE ACTION REVENDICATIVE

Durant ce dernier mandat nous avons obtenu deux avancées revendicatives essentielles :

- La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement,
- La généralisation du tiers payant,

Sur ces deux thèmes l'intervention de la CFDT Retraités a été déterminante. Notre UTR a participé aux campagnes en popularisant nos propositions : diffusions de tracts, articles de presse, interpellation des élus, des candidats lors d'élections, interventions dans les structures Conseil Départemental, Métropole, CODERPA., ARS, UD CCAS...

Nous avons travaillé sur la citoyenneté tout au long de la vie en obtenant de l'ARS la mise en place d'un conseil départemental de vie Sociale, par notre participation à la semaine bleue 2016 – diffusion d'un tract à la population sur 10 marchés, par l'expression en commun avec l'UNSA.

Nous avons également participé à la prise en charge des problèmes des aidants Et plus récemment et ce n'est pas fini, nous avons participé à la campagne pour l'indexation des retraites.

Le prochain mandat aura à poursuivre cette démarche revendicative en alliant revendications à caractère nationale et revendication locales et départementales

NOTRE IMPLICATION DANS LA VIE SYNDICALE

L'UTR est active dans la vie de la CFDT. Elle a participé aux divers congrès, aux rencontres organisées par l'UCR, l'URR l'URI et l'UD.

Par ailleurs de nombreux militants apportent un soutien en participant au quotidien à la vie de ces structures

NOS FINANCES

La loi de sur la représentativité et l'autonomie et la transparence financières des organisations syndicales fixe les règles en matière de gestion financière. Le Bureau arrête les comptes et le conseil les approuve. Dès lors, ils sont définitifs et transmis à la DIRECCTE.

Pour notre dernier exercice, ces opérations ont été effectuées lors du bureau de Février et le seront au conseil d'Avril. Dès cet instant, ce rapport sera complété.

NOS PRATIQUES SYNDICALES

Les passages numérotés reprennent les décisions de notre dernière AG. Les éléments en bleu indiquent la mise en œuvre.

17 Au niveau de la commune l'interlocuteur est la municipalité ou l'intercommunalité avec un lieu institutionnel, le CCAS ou le CIAS. L'UTR 33 recherchera les moyens d'un travail collectif des militants et adhérents dans les communes ou les

intercommunalités pour que soient élaborées et défendues les revendications spécifiques.

[Un compte rendu de l'activité sur cet axe est joint en annexe](#)

18 Dans le département notre interlocuteur est le Conseil Général. Le CODERPA et les conférences de territoire de l'Agence Régional de Santé sont des lieux institutionnels où les propositions CFDT sont soutenues par nos mandatés.

[Le changement dans la gouvernance du Conseil départemental n'a pas entraîné de modification dans le comportement de ce dernier. Les relations sont difficiles tant les relations directes que dans l'instance CODERPA.](#)

9 L'UTR s'engage à former ses mandatés, à les soutenir dans leurs actions. L'engagement réciproque sera consigné dans la charte du mandaté mise au point par l'UTR.

[L'animation du réseau des mandatés CCAS, l'expression régulière des mandatés CODERPA et ARS lors des réunions d'instance et de commission permet de définir le mandat, d'en contrôler l'exécution et de fournir les ressources nécessaires.](#)

20 L'UTR, agira avec les partenaires syndicaux pour faire aboutir ses revendications. Elle recherchera également des partenariats avec tous les acteurs de la société qui partagent ses valeurs et contribuent à atteindre l'objectif de vivre dignement.

[La rupture de la coopération syndicale par la CGT au niveau national s'est appliquée également en Gironde. Si nous avons pu préserver cette coopération au CODERPA, il n'en est pas de même sur les autres aspects de notre action. C'est un fait. Nous n'en prenons pas notre parti.](#)

21 L'UTR poursuivra ses réunions d'adhérents, qui favorisent l'appropriation des positions de la CFDT et contribuent à leur élaboration. Par ailleurs ces rencontres participent à maintenir la dynamique revendicative de nos adhérents.

[Chaque année deux réunions thématiques ont été programmées : Europe, fiscalité, actualité revendicative, mutuelle, Loi vieillissement.](#)

[Depuis juin 2016 dans chaque territoire du département a été organisé une réunion des adhérents pour s'approprier les réformes – loi NOTRe, loi vieillissement – et pour définir une action revendicative concrète locale](#)

22 La commission d'action et de protection sociale poursuivra son action de réflexion sur les sujets sociétaux relatifs à la solidarité, en échangeant sur la connaissance, le ressenti et le vécu des adhérents. Elle fera des propositions de travail thématique sur des sujets qui nécessitent une prise en charge plus approfondie. Elle fait aussi le lien entre les mandatés CODERPA, CCAS et ARS.

[Voir annexe compte rendu de cette commission](#)

23 La commission loisirs de l'UTR poursuivra son évolution afin de contribuer, à sa place, à la finalité de notre action, à la convivialité, au maintien en bonne santé. Curiosité et sens guideront la commission dans l'élaboration de ses projets.

[Voir en annexe compte rendu de cette commission](#)

24 La Confédération organise les retraités dans l'UCR et donc dans les UTR au niveau départemental. Des secteurs professionnels ont décidé de maintenir, à l'intérieur de l'UTR, des sections de retraités. Ces sections, outre la défense de droits issus de leur ancien statut, permettent une transition entre l'activité professionnelle et la retraite. C'est l'un des facteurs de développement du syndicalisme retraité.

[Chaque SSR est tenue de fournir un rapport d'activité qui est joint en annexe](#)

25 La meilleure façon d'être reconnu est d'être nombreux à porter notre message. Développement et formation sont des axes de travail essentiels.

26 La commission développement travaillera en priorité à fidéliser les adhérents des syndicats de salariés lors de leur passage à la retraite.

La recherche de méthode afin de recruter des nouveaux adhérents sera aussi l'essentiel de notre action (amendement intégré par 73 pour, 13 contre et 8 abstentions)

Nous constatons une évolution du nombre d'adhérents depuis notre dernière Assemblée générale :

- Janvier 2014 : 570
- Janvier 2017 : 640

Le travail de fidélisation des adhérents CFDT salariés facilite l'arrivée chez les retraités. En lien avec l'URI et l'URR un travail a été entrepris pour nous faire connaître et faire comprendre l'utilité d'un syndicat de retraités. De plus, les membres de la commission ont entrepris de nombreux contacts avec les syndicats CFDT de salariés de la Gironde. Ceci permet d'avoir des relais actifs dans plusieurs syndicats. Voir compte rendu de la commission en annexe

27 Pour poursuivre le travail déjà entrepris par des militants, un groupe formation syndicale sera mis en place sous la responsabilité d'un membre du conseil il travaillera en lien avec les diverses structures de la CFDT.

La formation relève de l'Union Régionale et de l'Union confédérale des Retraités et de l'Union Régionale Interprofessionnelle. Le rôle de l'UTR, de définir les besoins des adhérents et de trouver les réponses adaptées en lien avec ces instances.

28 Le bulletin de l'UTR constitue un lien entre les adhérents. Il met en exergue actions et réflexions de notre UTR et favorise l'expression des adhérents. La commission journal développera également la communication électronique, en prenant en compte le fait que tous nos adhérents n'accèdent pas aux nouvelles technologies de l'information.

Voir compte rendu de cette commission en annexe

Avant Projet de motion d'orientation Construire le vivre ensemble

1. Réunis en A.G, les retraités CFDT de Gironde renouvellent leur adhésion aux grandes orientations de notre confédération et réaffirment fortement que la dignité de la personne humaine, base universelle des droits de l'homme à la liberté, la justice, l'équité et la paix, demeurent l'exigence première et commande l'organisation de la société et de l'Etat.
2. Nous savons que notre action syndicale s'inscrit dans un contexte ouvert sur l'Europe et le monde.
3. Les retraités CFDT de Gironde inscrivent leur action spécifique au niveau national au sein de l'Union Confédérale des Retraités, au niveau européen au sein de la Fédération Européenne des Retraités et Personnes Agées. Ils participent aux débats et actions engagés pour conforter le rapport de forces nécessaire à l'avancée des revendications élaborées à tous ces niveaux : sortie du nucléaire, égalité homme femme, protection sociale, réduction des inégalités, fiscalité...
4. La mise en œuvre des valeurs de solidarité, d'émancipation et de respect des personnes exige l'adaptation constante de nos analyses, de nos revendications, de nos propositions, de nos pratiques,
5. Les retraités CFDT de Gironde agissent pour une adaptation de la société à tous les âges de la vie, car les exigences de dignité, de justice...n'ont pas de

limite d'âge et nécessitent une réponse solidaire qui justifie une transformation permanente de la société. Nous ne sommes pas porteurs de nostalgie, nous sommes bâtisseurs d'avenir, passeurs d'espoirs.

6. Améliorer le vivre ensemble doit être le fil conducteur qui interroge notre action syndicale.

7. **L'action de proximité**

8. L'action de l'UTR se poursuivra autour de deux axes : intervention directe et action institutionnelle pour que soient pris en compte au niveau de la cité les éléments indispensables du « vivre ensemble ». Par son action de proximité, au plus près des lieux de vie des retraités, communes, communautés de communes, département, l'UTR en particulier à travers ses mandats agira pour garantir le plein exercice de la citoyenneté des personnes âgées et permettra leur participation à la vie active et leur bien vieillir dans la cité.

9. **Le lien avec les adhérents**

10. Pour que son action soit ancrée au plus près de ce qui fait la vie et les préoccupations des retraités, quels que soient leurs lieux de vie, l'UTR s'efforcera de mettre en place les moyens favorisant et entretenant le lien avec ses adhérents.
11. En particulier, seront poursuivies les réunions d'adhérents dans chaque les 9 territoires de solidarité territoire afin progressivement d'en faire des lieux d'élaboration de propositions et d'action,
12. De même chaque année une à deux assemblée d'adhérents sera organisée pour débattre de thèmes d'actualité ou de réflexion.
13. Outre son implication dans la vie de la CFDT et dans ses actions, l'UTR agira en priorité sur les axes suivants :
14. **Développement :**
15. En poursuivant l'accueil des nouveaux adhérents et la recherche de militants,
16. En développant les liens avec les syndicats de salariés pour faire en sorte que l'adhésion CFDT se poursuive au moment du départ à la retraite,
17. En favorisant les initiatives pour que la CFDT retraités soit présente partout où vivent les retraités et personnes âgées.

18. **Formation :**

19. Par la participation aux politiques de formation de la CFDT (UCR, URR, URI...) A cette fin la commission formation établira un recensement des besoins et établira les réponses adaptées.
20. Par la mise en œuvre de journées d'étude, voire de stages sur les sujets législatifs, réglementaires qui nous concernent afin de s'approprier notre environnement et permettre à la commission protection sociale de se recentrer sur l'activité revendicative.
21. **Information :**
22. Par la poursuite d'une démarche qui vise à fournir à l'adhérent un maximum d'informations – bulletin trimestriel, messagerie, site, accès à la presse CFDT.
23. Par le développement de l'usage des nouveaux outils numériques.
24. En s'efforçant de recueillir et d'instruire les suggestions des adhérents.
25. **Offre de service :**
26. L'UTR poursuivra l'offre de loisirs qu'elle a proposée depuis de nombreuses années,
27. De même sera développé l'accès à la complémentaire santé spécifique à nos adhérents,
28. Enfin l'adhésion à CEZAM sera relancée pour permettre aux adhérents qui n'ont pas par ailleurs d'accès privilégiés aux loisirs, aux vacances à la culture d'en bénéficier.
29. Nos adhérents sont notre force essentielle, pour développer notre ambition de transformation sociale, la faire partager et la concrétiser pour les Retraités de Gironde.
30. En nous donnant les moyens d'être tous acteurs de cette transformation, nous nous donnons des atouts pour réussir

Chaque adhérent peut formuler des propositions de modifications, d'ajouts, de retraits, au projet d'orientation.

Par écrit, mail ou voix postale, jusqu'au 8 mai 2017 dernier délai.

Ces propositions seront, après examen d'un groupe de travail du conseil sortant, intégrés ou non au projet, ou soumis au débat de l'assemblée générale.

MODALITES PRATIQUES

Je me rends à l'assemblée générale

Le HAILLAN, salle du Forum des associations 120 av Pasteur.

- Sortie rocade 9
- Bus Liane 3 arrêt Ruet
- **Je ne peux participer,**

Je peux donner ma procuration à un autre adhérent pour me représenter et voter en mon nom. Attention un participant ne peut disposer que de 3 voix la sienne et 2 procurations. Ces procurations seront recevables jusqu'à l'ouverture de l'Assemblée.

Restauration,

Le déjeuner est offert par l'UTR. Aussi pour une saine gestion de nos finances, nous vous invitons à vous inscrire dans les délais, jusqu'au 31 mai 2017.

FICHE D'INSCRIPTION	
Nom	Prénom
adresse postale	
tel	adresse mail
participera à l'assemblée générale	OUI NON
déjeunera	OUI NON

A retourner à l'UTR par la poste ou par mail avant le 31 mai 2017

BULLETIN DE CANDIDATURE

Nom

Prénom

adresse postale

tel

adresse mail

pose ma candidature au conseil départemental de l'UTR *

ou

pose ma candidature à la commission de contrôle financier.*

Signature

A retourner à l'UTR par la poste ou par mail avant le 8 mai 2017

* rayer l'une ou l'autre proposition, il y a incompatibilité entre les deux fonctions.

PROCURATION

Nom

Prénom

adresse postale

tel

adresse mail

je donne pouvoir de me représenter et de voter en mon nom à :

Nom

Prénom

Signature

